



Rennes, le 4 juin 2024

A Mesdames, Messieurs les journalistes

COMMUNIQUE DE PRESSE FSU BRETAGNE

**"CHOC DES SAVOIRS" : TOUS À LA MÊME ENSEIGNE ?**

La réforme du "choc des savoirs" annoncée en décembre par G. Attal constitue un recul démocratique sans précédent. L'ensemble des mesures (groupes de niveaux, évaluations standardisées, manuels labellisés, classe prépa-seconde, DNB barrage...) représente un retour en arrière de plus de 50 ans qui vise à organiser un tri social inacceptable. Elles sont unanimement rejetées par l'ensemble de la communauté éducative (parents d'élèves, personnels et mêmes cadres de l'éducation nationale) et les mobilisations sont importantes dans de nombreux collèges de l'académie.

Ces mesures se font, en Bretagne, dans un contexte de baisse des moyens qui conduit à retirer 55 emplois dans le 1er degré et 80 dans le Second degré. Avec la Corse, l'académie de Rennes est la seule à n'avoir bénéficié d'aucun moyen supplémentaire. Même en tenant compte de la diminution d'élèves du fait de la baisse démographique, elle est proportionnellement la plus touchée par les suppressions de postes.

Dans ce contexte, le réseau privé catholique affirme qu'il n'appliquera pas la réforme faute de moyens pour la mettre en œuvre. Il espère ainsi attirer les familles inquiètes. En revanche, dans les établissements publics, les personnels et les parents d'élèves qui cherchent à mettre en œuvre l'autonomie de l'établissement conformément au Code de l'Éducation - qui prévaut sur la note de service instituant les "groupes de niveau" - se heurtent à des difficultés.

La FSU demande l'abandon des mesures du "choc des savoirs" et les moyens nécessaires pour permettre la réussite de tous les élèves. Elle s'est adressée à plusieurs reprises au Recteur de l'académie pour qu'il garantisse que tous les établissements disposent bien des mêmes marges de manœuvre dans l'application des mesures de rentrée. Il n'a pas jugé bon de s'exprimer à ce stade.

Le Comité Social d'Administration Académique du 11 juin sera une occasion de l'interpeller solennellement pour obtenir des réponses.

- Contact -

Matthieu MAHÉO 06 71 49 41 50



Retrouvez la FSU Bretagne sur Internet : <https://bretagne.fsu.fr/>

La FSU Bretagne sur Twitter : [@FSU\\_Bretagne](https://twitter.com/FSU_Bretagne)